FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT

Manager une équipe dans le secteur public : cadrer, mobiliser et accompagner

Un encadrant public est nommé pour son expertise métier et découvre un métier différent. Les leviers de rémunération sont limités. Les procédures encadrent une partie des décisions. Les agents attendent pourtant des arbitrages clairs sur la charge de travail et les priorités. Sans repères le nouvel encadrant oscille entre l'application stricte et l'arrangement permanent. Ces deux jours posent les bases du management public. Les participants clarifient leurs marges réelles puis apprennent à fixer des objectifs à déléguer et à conduire l'entretien professionnel et le recadrage. L'animation du collectif est traitée avec les leviers disponibles là où la rémunération n'en est pas un.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Agents venant de prendre une fonction d'encadrement ainsi que responsables d'équipe souhaitant consolider leurs pratiques.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer son rôle d'encadrant public et ses marges de manœuvre réelles
- Fixer des objectifs compréhensibles et suivre leur avancement
- Déléguer une mission en précisant le résultat attendu et le cadre
- Conduire un entretien professionnel et un entretien de recadrage
- Animer un collectif avec les leviers de reconnaissance disponibles

03 Programme détaillé

M1 Prendre sa place d'encadrant

- Rôle posture et marges
- Passage du métier d'expert à la fonction d'encadrant
- Attentes de la direction des agents et des usagers
- Marges de manœuvre réelles dans un cadre réglementé
- Positionnement vis-à-vis de l'ancienne équipe
- À retenir : L'encadrant public dispose de marges limitées sur la rémunération et plus étendues sur l'organisation du travail.

M2 Organiser le travail

- Objectifs priorités et délégation
- Traduction des orientations en objectifs de service
- Répartition de la charge entre les agents
- Délégation d'une mission et cadre associé
- Suivi de l'avancement sans contrôle permanent
- Atelier : Chaque participant prépare la délégation d'une mission en précisant le résultat attendu et les points de contrôle.

M3 Conduire les entretiens

- Évaluation retour et recadrage
- Préparation de l'entretien professionnel
- Formulation d'un retour sur des faits observés
- Conduite d'un recadrage sans rupture de la relation
- Suites données et traçabilité
- Mise en situation : Un participant conduit un entretien de recadrage avec un agent dont les délais ne sont pas tenus.

M4 Animer le collectif

- Réunions reconnaissance et changements
- Conduite de réunions d'équipe utiles
- Leviers de reconnaissance disponibles
- Association des agents aux décisions qui les concernent
- Accompagnement d'un changement d'organisation
- Mise en situation : Un participant anime une réunion annonçant un changement d'organisation contesté.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr